



DROITS et DEVOIRS

Les membres de l'Academy sont heureux de vous accueillir dans une de nos sections de danse et nous espérons répondre à votre attente.

L'Academy organise, gère et coordonne :

- 1) Les Sections danses, anciennes et nouvelles qui se rattachent à elle.
- 2) La Formation des Animateurs.
- 3) Les Infos sur internet.
- 4) Les Animations : Stages – Bals.
Participe au Line Dance Show de Mirande en Février.
Participe au Festival Country de Mirande en Juillet.

Chaque Section est reliée à L'Academy par :

- 1) Ses Statuts
- 2) Son identité : NOM, inscription au Journal officiel, statuts.
- 3) Son bureau : Président, secrétaire, trésorier, correspondant.
- 4) Son activité : Animateurs, cours, niveaux, démos.
- 5) Son matériel : Salle, sonorisation.

Chaque Adhérent est relié à L'Academy par :

- 1) Son identité : Fiche d'inscription, certificat médical, photo d'identité.
- 2) Sa carte annuelle : assurance, bureautique.
- 3) Sa cotisation annuelle : gestion financière (sacem – urssaf), animations, matériels.

Si nous vous demandons ces documents et ces cotisations, c'est pour être en conformité avec la réglementation, pour être plus efficace et pour vous donner plus de satisfactions.

Le RESPECT envers les animateurs, tous bénévoles, des lieux de pratique sont indispensables pour la vitalité de chaque section.

ADHERENT : pour tout renseignement, pour toute question, adressez-vous d'abord à vos responsables de section sinon contactez : danse@lda32.com
ou Ghislain GRIMAL directeur 05.81.67.50.50 ou 06.16.95.55.92.

ORGANIGRAMME ACADEMY :

Président : **Régis MARGUILLER**
Trésorier : **Marie-José BOSSUAT**

Secrétaire : **Eliane FONTANA**
Directeur : **Ghislain GRIMAL**

SECTION DANSE : Bureau propre à chaque Section
ADHERENTS : Personne à jour de sa carte annuelle



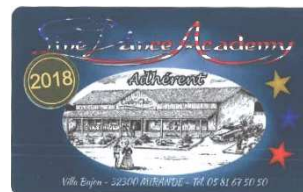
SAISON 2023 / 2024 TARIFS

Valable pour toutes les **SECTIONS** de Danse de L' **ACADEMY**

1) CARTE Annuelle ADHERENT Obligatoire Septembre à Août

Dés la 1 ère inscription et à chaque nouvelle SAISON (pastille).
Elle comprend l'Adhésion à l'Academy et l'Assurance.

ADHERENT : ADULTE ou JEUNE	:	108 €
ADHERENT : ASSOCIATION Non Danseur	:	35 €
ADHERENT DONNANT DES COURS HORS LDA	:	600 €
Réimpression de la carte (vol, perte)	:	5 €



La Formation et les cours sont gratuits pour les animateurs de la Line Dance Academy

2) COTISATION Adhésion Line Dance Academy

FORFAIT : à régler début de saison au trésorier de votre section
en Espèces ou en Chèque intitulé « **Line Dance Academy** ».
Un reçu vous sera délivré.

La Cotisation forfaitaire est valable pour l'année quelque soit :
Le ou les Cours de danse suivis.
La ou les Sections de l'Academy où vous pratiquez.

Possibilité de régler en 1 ou 3 chèques déposés en début de Saison
3 chèques (30/09) (30/01) (30/04)

L'Academy adhère au sport bien être qui vous permet de bénéficier de
coupon avec participation du CE
Renseignez vous auprès de votre club



Fournir 1 photo lors de la première inscription
Fournir le certificat médical (tous les trois ans) ou l'attestation
tous les ans pour nos jeunes retraités des cours séniors

Adulte (+ 15 ans)	108 €	36 €	36 €	36 €
Couple (Dans le même club)	198 €	66 €	66 €	66 €
Assistant et Enfant (- 15 ans) Handicapé	78 €	26 €	26 €	26 €
Enfant d'Animateur	26 €	26 €		
Animateur hors LDA	600 €	600 €		